

Bilan sur la situation humanitaire dans la bande de Gaza (3 février 2009)

Les frappes israéliennes ont commencé le 27 décembre alors que la bande de Gaza était soumise à un blocus sévère depuis le 5 novembre 2008. La crise humanitaire a donc été immédiate et intense en comparaison avec la crise libanaise de l'été 2006. Début février, 45 000 Palestiniens sont encore hébergés dans des centres d'urgence. Les infrastructures de Gaza ont subi des dégâts considérables, estimés à plus de 475 millions USD.

La première priorité de la France a été d'obtenir un cessez-le-feu, suivi d'une trêve humanitaire, de façon à ce que l'aide internationale puisse accéder aux populations qui en avaient le plus directement besoin. Ce cessez-le-feu a été obtenu au terme de nombreuses démarches diplomatiques, le président de la République se rendant à deux reprises dans la région.

Sur le plan humanitaire, à la demande de Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes, le Centre de crise du ministère des Affaires étrangères et européennes a mis en place une importante opération d'aide humanitaire d'urgence à destination des populations de Gaza. Cette opération a mobilisé les moyens des ministères de l'Intérieur, de la Défense et de la Santé. La réponse française à la crise humanitaire a été parmi les plus rapides et les plus conséquentes.

Deux équipes d'évaluation et de reconnaissance du Centre de crise se sont rendues, l'une à Al-Arish (Egypte) et l'autre à Jérusalem en appui des représentations diplomatiques françaises pour préparer la mise en place du dispositif d'aide humanitaire.

Dès le lendemain de l'annonce du cessez-le-feu, un Airbus A 310 et trois Transall ont acheminé à Al-Arish un dispositif intégré d'assistance aux populations comprenant :

- 7 tonnes de médicaments et de matériel médical pour dispenser les soins d'urgence à 500 blessés,
- Une station de retraitement et de production d'eau de grande capacité,
- Trois équipes d'urgentistes spécialisés en chirurgie traumatologique,
- Une équipe de déminage pour désamorcer des bombes non explosées.

Le dispositif, soit environ 80 personnes, a été déployé dans la Bande de Gaza du 20 au 30 janvier à l'exception de la station de potabilisation qui n'a pu franchir les contrôles israéliens en temps utile. Dans le même temps, et essentiellement via Israël, 140 tonnes d'aide alimentaire et médicale française ont été acheminées à destination de Gaza, via Israël et l'Egypte. Cette aide a été acquise par le ministère des affaires étrangères et européennes ou a résulté de dons (le Secours islamique français, la Voix de l'Enfant, la Fondation des entreprises du médicament Tulipe, le Syndicat de la meunerie SYMEX et la région PACA).

L'ensemble de l'aide française a été étroitement coordonné avec les agences humanitaires présentes sur place ainsi qu'avec le CICR, la Croix-Rouge française et le Croissant Rouge égyptien. Une équipe de 10 agents du CDC a également travaillé aux côtés de nos postes à Tel Aviv, au Caire et à Jérusalem pour les aider à coordonner l'ensemble de l'aide française.

A cette assistance technique et matérielle s'est ajoutée une aide financière d'urgence d'un montant total de plus de 3 millions d'euros allouée par le ministère des Affaires étrangères et européennes sous forme de contributions et de subventions à l'UNWRA, au PAM, à la Croix Rouge française, au Croissant Rouge égyptien et à des ONG aussi bien palestinienne (PMRS), israélienne (Physicians for Human Rights) et françaises (Handicap international, Première urgence, Secours islamique français).

Enfin, dans la perspective de la reconstruction de la Bande de Gaza et en liaison avec l'agence France Coopération Internationale, les personnels de la mission humanitaire française à Gaza ont également été chargés d'analyser les besoins du territoire en vue de sa reconstruction. Deux rapports d'expertise ont été réalisés : l'un sur l'état du système de santé à Gaza (analyse systématique des 15 hôpitaux de la Bande de Gaza), l'autre sur la distribution et le traitement de l'eau potable dans le district de Khan Younes.

Au total, l'ensemble de l'aide française s'est élevé à un montant de 6,5 millions d'euros, a nécessité l'affrètement de 9 avions gros porteurs (5 avions civils et 4 avions militaires) et a mobilisé plus de 200 personnes du ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense et de l'Intérieur, des personnels de Santé et de nos postes diplomatiques et consulaires dans la région.